

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 26 mai 2026

M. Claude Zellweger, président, ouvre l'assemblée à 20h06. Il remercie les personnes présentes, notamment , Roland Duss (Amis du Château), M. Serge Gigandet (USLGT), Mme Cédrine Jaccard (Société de Développement des Tuileries), M. Raphaël Calame (BMX)

Excusé-e-s : Pierre Kolly, Laurent Mudry, Mauro Dell'Orefice

27 personnes sont présentes.

Le repas est préparé par Marcel Pellet pour celles et ceux qui restent après l'assemblée.

Ordre du jour de l'assemblée

- Approbation du procès-verbal de l'AG précédente
- Rapport d'activité 2025
- Rapport du Caissier et de la Commission de gestion
- Élection / démissions du Comité
- Quelques nouveautés pour les balcons fleuris 2027
- Divers et propositions individuelles

L'ordre du jour est accepté sans modification.

1. Approbation du procès-verbal de l'AG précédente

La lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale n'est pas demandée, celui-ci ayant pu être consulté sur le site internet www.prograndson.ch. Il est accepté à l'unanimité, sans correction, avec remerciements à son autrice.

2. Rapport d'activité 2025

Le président rappelle tout d'abord les buts de notre Société, tels qu'ils sont définis à l'article 2 de nos statuts : « Pro Grandson a pour but de s'intéresser et de participer à tout ce qui peut augmenter la prospérité et le développement de Grandson et des Tuileries, sur le plan économique, culturel et des loisirs. ...Pro Grandson s'efforcera en particulier de promouvoir l'activité touristique régionale, par la publicité, l'accueil et l'agrément des touristes, l'amélioration des équipements et toute autre mesure adéquate. Pro Grandson collaborera aussi avec toute autre société ou groupement poursuivant des buts analogues ».

C'est en respectant ces buts que les membres des commissions et du comité ont travaillé pendant l'année 2025 :

- **De rire et de rêves :**

ProGrandson a soutenu financièrement cette manifestation qui est toujours très appréciée des habitant.e.s. Les remerciements du président vont à Mme Annick Voirol pour son travail d'organisation et de coordination.

- **Sentier Nature :**

Le sentier souffre d'un manque d'entretien, mais le Repuis est mandaté pour y remédier cette année. Certains postes peuvent déjà réparés.

Au niveau du descriptif, tous les détails des postes ont été traduits en allemand et sont disponibles via QR-code sur les plaquettes du chemin. Le président remercie Mauro pour la traduction et Sonja pour la correction des textes.

- **Sortie des aînés :**

La sortie a réuni une centaine de participant.e.s. Toutes et tous ont été enchanté.e.s et ont souligné l'ambiance conviviale et détendue. Cette année, la sortie s'est déroulée au restaurant du Pecos. La formule une année « voyage », une année « sur place » semble convenir à une majorité et sera reconduite.

Pour la première fois, la sortie est organisée sans l'aide financière de la Société de Développement des Tuileries. L'effet se fait ressentir sur les comptes qui seront présentés ce soir.

- **Vide-galetas :**

Il a été organisé sur la partie nord de la place du Château. L'animation était assurée par les Zartcirques de Sainte-Croix.

Cette année, un espace jeux a été organisé en collaboration avec la Ludothèque.

- **Spectacle :**

Organisé conjointement avec le Croch'pied, son ampleur a nécessité l'utilisation de la Salle des Quais. Magnifique spectacle très apprécié des personnes présentes.

Malheureusement, la date n'était peut-être pas optimale et le nombre de spectateurs.ices un peu décevant.

- **Potager communautaire :**

Le Collectif pour un bourg vivace continue l'entretien de cet espace en collaboration avec les classes de Grandson.

Nouveauté : Ratification de la Charte des jardins. La pose des plaquettes aura lieu courant juin 2026

Le jardin communautaire et scolaire est public, mais Valentine précise que les personnes qui veulent récolter le produit du travail du Collectif, sont d'abord invité.e.s à participer d'une façon ou d'une autre.

- **Lieux fleuris :** L'équipe des expert.e.s ont fait 3 passages pour juger les balcons fleuris. Les prix seront remis en fin d'assemblée.

Le concept va évoluer et une présentation de celui-ci sera faite en fin d'assemblée.

- **Parcours ludique pour les habitants :**

Lors de l'AG 2025, Pierre Kolly avait présenté un projet d'animation et de réflexion sur les souhaits des habitant.e.s de notre Commune. Cette année étant riche de multiples manifestations autour des 550 ans de la bataille de Grandson, il a été décidé de reporter à l'année prochaine. De plus amples informations suivront.

- **Soutien et manifestations :**

ProGrandson a soutenu financièrement quelques sociétés et manifestations, telles que le Bol d'or pour la palette des prix, la Fondation du foot pour l'amélioration de leur buvette, une exposition de Jorge Cañete par une aide financière et une présence à la réception de l'exposition.

En conclusion, le président remercie les membres du comité qui oeuvrent sans compter pour la poursuite de nos objectifs. Il se réjouit également de l'arrivée de 2 nouvelles candidatures au comité.

3 Rapport du Caissier et de la Commission de gestion

Notre caissier, M. Patrick Kröpfli, nous fait son rapport sur les comptes.

M. François Payot lit le rapport des vérificateurs de comptes ; ces derniers sont acceptés à l'unanimité, avec remerciements et décharge est donnée aux vérificateurs des comptes.

En aparté, quelques questionnements des vérificateurs en lien avec le soutien donné à PG par la Commune :

Ils soulignent l'excellent travail fourni par le comité bien que réduit à peu de membres actifs, la qualité des activités proposées en lien avec les missions de la société, la hausse

des cotisations encaissées qui attestent de l'intérêt des grandsonnois.e.s pour ProGrandson.

Ce qui les interroge :

- Réduction du soutien financier communal
- L'importance des balcons fleuris qui contribue à rendre Grandson bénéficiaire de la mention « Plus beau village de Suisse »
- Une sortie des aînés financée intégralement par la société. La Commune n'offrant que qu'une finance partielle de l'apéro de retour à domicile dans un des restaurants de la Commune.
- Les soutiens de ProGrandson ont servi d'aide financière pour des activités menées par la Commune elle-même. Les montants engagés correspondent d'ailleurs à la somme reçue comme subvention communale.
- Pour faire face à ses engagements, ProGrandson a dû dissoudre le solde d'un fond affecté pour une mission ne correspondant pas au but de ce fond.
- Le rythme actuel de liquidation de la fortune pourrait décourager le comité si les activités ne sont plus garanties financièrement.

Pour rappel, le règlement communal prévoit à son article 9, que sur les taxes de séjour encaissées par la Commune, déduction faite des frais administratifs (max 3%), 30% soient reversés à ProGrandson pour des activités découlant de ses statuts. Ce règlement n'ayant pas été aboli, il serait souhaitable que la société puisse en bénéficier sans demande particulière, le règlement en vigueur l'en faisant bénéficiaire de droit.

Le président rajoute que la subvention communal a été divisée par 4 ces dernières années. Suite à une rencontre avec la Commune, les autorités ont dit clairement que la fortune était trop importante et qu'une fois retombée entre CHF 30'000 et 40'000.-, la situation sera réévaluée. Nous y arriverons bientôt et le comité ira voir la Municipalité pour demander une réévaluation de la subvention en lien avec les arguments donnés plus haut.

4. Élections / démissions du comité

La commission des vérificateurs de comptes est nommée pour l'an prochain :

M. François Payot (président), Mme Huguette Terettaz (membre), M. Moosmann (suppl.) élus avec applaudissements.

Au comité :

- Démissions de Mme Sophie Maillefer ainsi que Mme Annick Voirol.

Election :

- Aline Rapin (déléguée aux Concerts de Grandson)
- Martine Schenker (membre des Amis du Château)

Elues avec applaudissements.

5. Evolution des balcons fleuris

Selon le plan de la zone du bourg (montrée au beamer), toute personne intéressée à fleurir ses balcons et fenêtres peut montrer son intérêt en s'inscrivant pour recevoir un bon d'une valeur de ??? chez un horticulteur de la région.

En plus de ce bon, les personnes inscrites participeront automatiquement au concours des balcons fleuris qui sera récompensé de 3 prix lors de l'AG 2028.

Cette nouvelle formule est présentée ici ce soir, mais le président invite tout un chacun à en parler autour de lui/elle. Une information plus officielle sera diffusée dans la prochain numéro du Journal communal.

Question de l'assemblée : les fleurs doivent être visibles depuis la rue ? Le président répond que oui, c'est une condition de participation.

6. Divers et propositions individuelles

• intervention du président des amis du château :

- 6 et 7 juin : Tir historique à l'arbalète au Château
- 8 et 9 août : la Fête médiévale : cerf à la broche et four à pain entre autres.
Recherche de bénévoles. On peut s'annoncer auprès de René-Pierre Dériaz ou Annick Voirol.

• Serge Gigandet pour l'USLGT : Du fait de ses nombreuses cotisations, il encourage ProGrandson à participer à une activité USLGT type les Z'autres Brandons, et plus largement à continuer à contribuer à l'activité de notre Commune.

• Mme Jaccard Développement des Tuileries : Regrette l'arrêt du soutien financier à la sortie des jeunes par PG. Reprise par la SdT mais en version limitée. Notre président comprend ce regret, et se rappelle bien des sorties des jeunes par la passé. Mais la tendance est à une baisse régulière des participant.e.s. L'année passée, un laser game n'a récolté que 2 inscriptions. Les sorties Europapark, ont plus de succès (50 inscrit.e.s), mais il y a peu de synergies entre les jeunes. Le but de la convivialité n'est plus atteint.

Réponse de la SdT. Il faudrait donner la voix aux jeunes pour savoir ce qu'ils veulent.

Martine Schenker : pourquoi ne pas suggérer aux jeunes de proposer une activité qui les stimule et les intéresse.

Serge Gigandet : La SdT n'a pas les assises financières pour faire autant que les années précédentes elle réduira la voilure, mais fera néanmoins quelque chose puisque c'est son 90e cette année.

Sylvie Trolliet : les propositions sont chers. Pourquoi ne pas revenir à quelque chose de plus simple ?

Marcel Pellet : Autrefois, après Europapark, une fondue a été proposée mais personne n'est resté.

Notre président propose une discussion entre les 2 comités.

7. Spectacle : Marcel Pellet annonce qu'il aura lieu fin octobre avec Lord Betterave au Croch'pied

8. René-Pierre annonce qu'au terme de l'assemblée des anciens livres des éditions de ProGrandson sont à vendre à prix modique.

9. Remise des prix pour les balcons fleuris

Le président conclut avec des remerciements à ces dames et à toutes les personnes participantes. Le président clôt l'assemblée générale à 21h05. Une large majorité des personnes présentes reste pour partager un repas convivial généreusement préparé par M. Marcel Pellet.

Le président

Claude Zellweger

La secrétaire

Valentine Humbert-Prince